

REVUE  
DE LA  
NUMISMATIQUE  
BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,  
PAR MM. R. CHALON, L. DE COSTER ET CH. PIOT.

—  
2<sup>e</sup> SÉRIE. — TOME V.

V. 11-12  
1855-56



BRUXELLES,  
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE D'AUG. DECQ,  
9, RUE DE LA MADELEINE.

—  
1855

## JEANNE DE WESEMAEL

ET

### JEANNE DE MERWEDE.

PL. XIII, FIG. 2, 3 ET 4.

---

M. Wolters, dans sa *Notice historique sur la commune de Rummen*, p. 177, suppose, d'après une petite monnaie de billon noir, peut-être mal lue, que Jeanne de Wesemael était dame de Gerdingen; M. Rouyer (*Revue française* de 1852, p. 36), émet la même idée, ou plutôt adopte sans examen l'opinion de M. Wolters. Celui-ci, dans son même ouvrage sur Rummen, p. 177, dit que *Gherdingen* est le village actuel d'Ordingen, près de Saint-Trond. Plus tard, dans sa *Notice sur les seigneurs de Steyn*, p. 75, il place Gerdingen, le Gerdingen des monnaies, dans le canton de Bréc, arrondissement de Tongres. Dans ce second ouvrage, la Jeanne de Merwede et de Steyn, *vrouw van Gherdingen*, dont le nom est cité, avec cette qualité, dans plusieurs chartes, ne figure nulle part comme dame de Wesemael et de Rummen.

Il paraît donc évident qu'on a confondu sous le nom de Jeanne de Gerdingen, deux personnes différentes :

1<sup>o</sup> Jeanne de Wesemael, héritière de son frère Jean II et épouse de Henri de Diest, seigneur de Stalle et de Rivière, dame de Rummen, de 1464 à 1474, et

2<sup>o</sup> Jeanne de Merwede, dame de Steyn jusqu'en 1450,

et de Gerdingen, qui vivait encore en 1467, et qui eut deux maris : Daniel Hoyns et Clais Aelstorp, *alias* Vander Hoyven (1).

On connaît de celle-ci des monnaies frappées à :

Steyn,

Rusta?

Civitat?

Hiotenteh?? WOLTERS, n° 15.

Gerdingen,

Lovan? WOLTERS, n° 19.

Nous devons à l'obligeance de notre savant ami et collègue, M. Th. de Jonghe, la communication de deux autres monnaies de Jeanne de Gerdingen, frappées dans cette localité mystérieuse *Lova*.

1° Armoiries remplissant le champ, et simulant celles de Philippe le Bon : ✠ IOHANNES : DNT : DE : GERDINGEN.

— Croix pattée dans un cercle perlé, ayant en cœur un écusson. La barre horizontale de la croix traverse l'écusson de manière à imiter celui des monnaies de Louvain : ✠ MONETA : NOV : FACTA ; LOVA... (*Voy.* pl. XIII, fig. 2.)

B.N. — Imitation des doubles mites de Philippe le Bon.

2° Mêmes armoiries, mais dans un écusson triangulaire :

✠..... DNT : DE : GER.....

(1) L'auteur de la *Batavia illustrata* lui donne pour mari Philippe de Spanghen; mais ceci paraît être une erreur, puisque Daniel Hoyns et Clais Aelstorp sont positivement nommés dans plusieurs chartes.

- Croix pattée coupant la légende, et ayant en cœur le même écusson simulant les armes de Louvain :  
✠ ΩΟ | ΩΟ V X | F C X L | O V X :. (*Voy.* pl. XIII, fig. 5.)

B.N. — Imitation des mites de Philippe le Bon.

Quelle est donc la localité désignée par les lettres LOVA? M. de Jonghe avait d'abord pensé à Lovenjoul, près de Louvain, appartenant à la dame de Wesemael; mais, du moment où il est prouvé que cette dame ne doit pas être confondue avec Jeanne de Merwede, dame de Gerdingen, qui certes ne possédait pas Lovenjoul, il n'est plus possible de s'arrêter à cette explication. Faut-il y voir simplement, comme le pensent MM. Wolters et Serrure, l'atelier même de Louvain où cette dame aurait obtenu la permission de faire faire ses monnaies? Cette idée est peu admissible, et l'on comprendrait difficilement que le duc de Brabant eût prêté ses ateliers pour y contrefaire sa propre monnaie, et se porter ainsi préjudice à lui-même.

Ne serait-ce pas plutôt une usurpation hardie et dont les exemples analogues ne manquent pas à cette époque, du nom de Louvain; usurpation couverte peut-être, et en quelque sorte justifiée, par la ressemblance de ce nom, avec celui d'un hameau, d'un château, d'un endroit quelconque près de Steyn ou près de Gerdingen, appartenant à Jeanne de Merwede (1)?

(1) Resterait à trouver ce hameau. Nous engageons M. Wolters, qui possède sur la province du Limbourg des documents si précieux, à faire quelques recherches à ce sujet. Il est plus à même que personne de résoudre le problème.

Rien n'arrêtait au reste la dame de Gerdingen quand il s'agissait de contrefaire les monnaies étrangères. Sur les oboles françaises elle posait fièrement les fleurs de lis entourées de son nom. Sur les mites de Flandre et de Brabant, elle arrangeait et retournait les diverses pièces de son écu, de manière à reproduire exactement celui de Philippe le Bon; à l'aide d'une des barres de la croix, elle simulait les armes de Louvain. Pourquoi n'aurait-elle pas fait du nom de cette ville ce qu'elle faisait de son type et de son emblème héraldique?

Si, contre notre supposition, la pièce n° 28 de M. Wolters (*Notice historique sur la commune de Rummen*) a été bien lue, et porte bien d'un côté : *Johanna . de . Wesemal .* et de l'autre : *Moneta . nova . de . Gherd .*, comme une seule petite monnaie ne peut pas venir renverser le témoignage de documents nombreux et irrécusables qui prouvent que Jeanne de Wesemael n'était pas dame de Gerdingen, force sera d'admettre, ou que cette pièce est le produit d'un croisement de coins dans un atelier de faussaires, ou qu'il s'agit ici d'une autre localité, dont le nom commence par *Gherd*, dépendant de la baronnie de Wesemael. Dans tous les cas il ne peut être question d'*Ordingen* ou *Gerdingen* près de Saint-Trond qui appartenait à l'ordre Teutonique.

Aux nombreuses monnaies déjà connues de Jeanne de Gerdingen, on peut ajouter la pièce suivante qui appartient également à la riche collection de M. de Jonghe :

Armoiries remplissant le champ, et simulant celles de Philippe le Bon : ✠ IOHANNES : DNT : DE : GERDIN.

Croix pattée : ✠ ΜΟΝΕΤΑ : ΝΟΥΑ .....Α :  
SI. (*Voy.* pl. XIII, fig. 4.)

B.N.

Sur cette pièce, assez bien conservée du reste, le nom de la localité où elle a été frappée, est seul illisible. L'espace est trop grand pour y lire *facta*, ce qui ferait : *moneta nova facta sivitati* (le *Sivat* ou *civat* énigmatique). Serait-ce *confecta*? mais ce mot n'a pas été, que nous sachions, usité à cette époque sur les monnaies.

Nous terminons donc, comme il est souvent prudent de le faire en numismatique, en posant une question sans la résoudre.

R. CHALON.

